

Image not found or type unknown



Piratage de ligne téléphonique

Par **daussan**, le **14/10/2016** à **13:43**

ma ligne téléphonique a été coupée par mon opérateur pour dépassement anormal de consommation. Après appel et vérification il s'avère que ma ligne a été piratée? que devons nous faire? une somme de 200€ en surfacturation nous demandée pour remboursement.

xxxxxxx propriétaire de la ligne